

## AVIS D'ACTIVITÉS À REPRENDRE ET/OU SATISFAITES SUIVANT L'ORDRE AU TITRE DE L'ARTICLE 51.1 DE LA LOI SUR L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

L'inspecteur soussigné de l'Office national de l'énergie avise par les présentes

	Pipelines Trans-Nord Inc.		
que la situation p	résentant des risques décrite dans l'ordre n° LJP-001-2019		
	a satisfaction de l'inspecteur.		
Par conséquent,	les activités suspendues peuvent reprendre, et/ou		
	les mesures précisées dans l'ordre ont été prises correctement.		

Inspecteur	Nom	No. de l'inspecteur	Téléphone
	3 Juin 2019		
	Date		Signature
	Piece 210, 517, Dixème Avenue SO., Calgary (Alberta) T2R 0A8		

Formulaire révisé décembre 2018

No. d'activité ou d'incident: 1819-574